

Bulletin de l'Assemblée de l'Université du 6 septembre 2023

1. Élection de la Présidente ou du Président

Le Président sortant Thierry Mathieu s'est proposé pour un nouveau mandat et a été élu à l'unanimité des membres présents moins 4 abstentions.

2. Désignation des membres du Bureau

Les différents corps ont désigné leurs représentant-es au Bureau :

Mme Clara Berrada, pour le corps étudiant ;
M. Aurélien Roux, pour le corps professoral ;
M. Alessio Giarrizzo, pour le CCER ;
Mme Corine Frischknecht, pour le PAT.

3. Élection de la vice-présidente ou du vice-président

L'Assemblée a élu à l'unanimité Aurélien Roux à la vice-présidence.

Procédure de désignation de la rectrice ou du recteur (huis clos)

4. Conflits d'intérêts

Tous les membres de l'Assemblée ont rempli un formulaire de déclaration de conflits. Les personnes ayant un conflit de niveau 1 avec les candidates et candidats ont quitté la séance.

Les conflits d'intérêts de niveau 2 ont été annoncés à toutes les personnes présentes. Les personnes ayant un conflit d'intérêt de niveau 2 avec un-e candidat-e ont reçu l'instruction de ne pas communiquer sur ce dossier.

5. Évaluation des candidatures et établissement de la liste restreinte

Les différentes candidatures, évaluées par la Commission du pilotage de la procédure de désignation (Copilop), ont été discutées.

Une candidature supplémentaire a été ajoutée à la suite d'une proposition de 6 membres de l'Assemblée, non-membres de la Copilop. Cette candidature a également été discutée.

Le Conseil d'orientation stratégique a donné son avis sur les dossiers de candidature proposés par la Copilop.

Les avis d'un représentant d'un cabinet externe ainsi que d'une experte du service Égalité & Diversité ont également été entendus.

Une fois les discussions sur l'ensemble des dossiers terminées, l'Assemblée a procédé au vote sur chaque dossier de candidature.

Les membres de l'Assemblée ont décidé de retenir cinq dossiers de candidature pour la suite de la procédure de désignation. Parmi ces dossiers, 60% sont des candidatures féminines et 80% sont des candidatures internes à l'Université de Genève.

Les candidatures finalistes seront désignées lors de la séance non-publique de l'Assemblée du 20 septembre prochain. À l'issue de cette séance, les noms des finalistes seront rendus publics. Ces personnes se présenteront à l'ensemble de la communauté universitaire lors de la séance publique de l'Assemblée du 1er novembre.

La séance est levée à 22h00.